

Le fait est que le commerce entre nous n'est pas un jeu à somme nulle. C'est un jeu où nous y gagnons tous les deux. Ce commerce alimente la croissance dans nos deux pays. Et il garantit un grand nombre d'emplois. En fait, plus de deux millions d'emplois canadiens -- et plus de deux millions d'emplois américains -- sont directement tributaires de nos échanges réciproques.

Et pourtant, nous insistons pour l'entraver. Nous continuons à maintenir des barrières de toutes sortes -- tarifaires et non tarifaires -- pour entraver nos échanges de biens et de services. Le mur commercial qui nous sépare encore nous empêche grandement de réaliser tout le potentiel dont nos deux peuples sont capables.

Il est vrai que ce mur a été graduellement érodé lors des diverses négociations commerciales multilatérales. Lorsque seront pleinement appliquées en 1987 les dernières réductions tarifaires issues du Tokyo Round, jusqu'à 70 pour cent de nos échanges se feront en franchise. Mais ce chiffre est un peu trompeur. Il s'agit de 70 pour cent des produits que nous échangeons déjà. Cela ne compte pas les produits que nous aimerions -- mais que nous ne pouvons -- échanger parce que les tarifs sont trop élevés. Vous imposez par exemple des droits allant jusqu'à 23 pour cent sur les produits pétrochimiques.

Entre temps, des barrières non tarifaires ont surgi de part et d'autre de la frontière pour ajouter de nouveaux problèmes au commerce et à l'investissement. Et les pressions réclamant plus de protectionnisme semblent s'intensifier. Le Congrès américain est actuellement saisi de plus de 300 projets de loi protectionnistes.

Ce qui est fort troublant. Troublant pour l'effet général que ce phénomène pourrait avoir sur le commerce global. Troublant aussi pour l'effet plus particulier qu'il pourrait avoir sur certaines industries. Permettez-moi de m'arrêter un moment sur l'une de ces industries qui retient actuellement l'attention, à savoir celle du bois d'oeuvre résineux. C'est une question dans laquelle la Californie a un intérêt direct.

Le Congrès étudie actuellement trois projets de loi visant à restreindre vos importations de bois d'oeuvre canadien. Ces projets sont le résultat d'un intense lobbying de la part des producteurs américains de bois d'oeuvre. Ils ont été introduits en dépit de deux études menées par le département américain du Commerce -- deux études qui concluaient que le bois d'oeuvre canadien n'est pas subventionné et qu'il ne constitue pas une concurrence déloyale pour les producteurs américains.